

PROJET DE STRUCTURE LA NATATION À L'ÉCOLE

Document élaboré en partenariat avec les éducateurs sportifs AAN des piscines de GMVA :

- Piscines Kercado et Vanocéa VANNES
- Piscine GRAND-CHAMP
- Piscine ELVEN

En lien avec le projet pédagogique départemental DSDEN 56

mise à jour du 09/09/2022

SOMMAIRE

I - UN OBJECTIF COMMUN : LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES	2
II- LES PROPOSITIONS de MISE EN ŒUVRE.....	3
III- LES AMENAGEMENTS DES BASSINS.....	6
III – A Piscine de GRAND-CHAMP	6
III – B Piscine de Kercado VANNES.....	7
III – C Piscine de Vanocéa VANNES	8
III – D Piscine ELVEN	9
IV- L'EVALUATION DES ELEVES	14
ANNEXE 1 : Recommandations Natation DSDEN 56	15
ANNEXE 2 : Grille d'évaluation formative	16
ANNEXE 3 : Test Pass-nautique.....	16
ANNEXE 4 : Attestation du savoir nager en sécurité	18
ANNEXE 5 : Questionnaire constitution des groupes de niveau Niveau CP	19

I - UN OBJECTIF COMMUN : LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. L'acquisition des connaissances et des compétences de natation se conçoit à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Ces connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.

Les activités aquatiques et de natation dans les programmes EPS et le socle de 2015

	Domaine d'apprentissage Compétences travaillées	Éléments ou repères de progressivité	Attendus fin de cycle
Cycle 1	Adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés	L'enseignant invite les enfants à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles, à développer de nouveaux équilibres (...), se laisser flotter), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine, ...)	- Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés
Cycle 2 CP CE1 CE2	Adapter ses déplacements à des environnements variés - Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices - S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements - Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes - Reconnaître une situation à risque	<u>Passer de réponses</u> motrices naturelles (découvrir le milieu) <u>à des formes</u> plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer). <u>Passer d'un équilibre</u> vertical à un équilibre horizontal de nageur, <u>d'une respiration</u> réflexe à une respiration adaptée, puis <u>passer d'une propulsion</u> essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras.	- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion - Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel - Respecter les règles de sécurité
Cycle 3 CM1 CM2 6 ^{ème}	Adapter ses déplacements à des environnements variés - Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité - Adapter son déplacement à différents milieux - Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ - Aider l'autre	La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année	- Valider l'attestation du savoir nager (ASSN) - Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement - Identifier la personne responsable en cas de problème

II- LES PROPOSITIONS de MISE EN ŒUVRE

L'élaboration d'un projet de structure doit permettre la réussite de tous les élèves dans son parcours du savoir-nager, compétence affirmée dans le socle commun de compétences et de connaissances et de culture et les programmes de l'école.

Dans le cadre de la nouvelle note de service du 28 février 2022 sur la natation scolaire, Golfe Morbihan-Vannes agglomération (GMVA) finance trente séances, en trois modules de dix séances (CP- CE1- CE2). Lorsque les conditions le permettent, un module supplémentaire au cycle 3 peut être mis en œuvre pour conforter les apprentissages (financement à la charge des communes).

Il convient de poser ***certaines conditions relatives à la mise en œuvre*** du projet de structure pour répondre au mieux à ces objectifs :

- planification des séances pour les écoles,
- niveaux de classes concernés,
- distribution des espaces de travail,
- nombre de séances,
- temps d'activité,
- prise en compte des contraintes environnementales spécifiques à la piscine.

ORGANISATION GENERALE

Les piscines de GMVA proposent de travailler sur des créneaux de **40 minutes**.

La durée du module d'apprentissage est de 10 séances par an sur les 3 années du cycle 2.

GMVA se charge d'établir le planning en fonction des demandes des directrices et directeurs d'école.

Il conviendra de renseigner l'équipe des éducateurs sportifs AAN de la piscine, pour la prise en charge des élèves à besoins particuliers, pour prévoir l'accompagnement nécessaire si besoin.

Il est rappelé que pour des raisons de sécurité, **les élèves dispensés sont pris en charge à l'école et ne sont pas conduits à la piscine** (convention Enseignement de la natation DSDEN 56).

Pour des raisons d'hygiène, il conviendra de renseigner les éducateurs sportifs AAN pour la prise en charge des enfants présentant des infections cutanées.

Les élèves doivent porter un bonnet de bain ; short et bermuda sont interdits ; la douche savonnée est obligatoire avant d'entrer sur le bord du bassin ; Les objets de valeur doivent rester à la maison.

Rôle des enseignants

L'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité de l'enseignant de la classe ou, à défaut, d'un autre enseignant, y-compris un professeur d'EPS lorsqu'un projet pédagogique est établi dans le cadre du cycle 3, avec l'appui des équipes de circonscription.

L'enseignant sollicite l'autorisation du directeur pour tous les intervenants extérieurs participant à son projet d'enseignement, via la plate-forme Toutatice.

L'enseignant veille à présenter les enjeux pédagogiques aux intervenants, professionnels et bénévoles. Il s'assure également que l'organisation générale prévue est connue de tous (intervenants et accompagnateurs de la vie collective) et veille à son respect, tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves.

En cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves, il leur revient d'interrompre la séance.

Rôles des intervenants professionnels

Les éducateurs sportifs AAN, titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité ou les fonctionnaires agissant dans l'exercice des missions prévues par leur statut particulier sont réputés agréés par les services de l'éducation nationale.

S'ils y sont autorisés par le directeur d'école, ils peuvent assister l'enseignant dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies préalablement avec l'enseignant.

Rôles des intervenants bénévoles

Des personnes susceptibles d'apporter leur contribution bénévole aux activités physiques et sportives peuvent être autorisées à intervenir au cours des enseignements.

Ces intervenants bénévoles sont soumis, d'une part, à un agrément préalable (sauf s'ils relèvent d'une des situations prévues au point précédent, « les intervenants professionnels »), délivré par l'IA-Dasen, agissant sur délégation du recteur, après vérification de leurs compétences et de leur honorabilité et, d'autre part, à l'autorisation du directeur d'école.

Ils peuvent selon le cas :

- Assister l'enseignant dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves ;
- Prendre en charge un groupe d'élèves que l'enseignant leur confie (pour les classes de grande de section). Dans ce cas, ils assurent la responsabilité du groupe et remplissent une mission d'animation d'activités (parcours, ateliers, jeux guidés, etc.) selon les modalités fixées par l'enseignant.

Encadrement et taux d'encadrement

Chaque classe d'école élémentaire (jusqu'à 30 élèves) bénéficie d'un encadrement avec un éducateur sportif AAN, qualifié et agréé de la piscine, en plus de l'enseignant.

La plupart du temps, deux classes sont accueillies sur le même créneau : l'encadrement est alors assuré par les 2 enseignants et les 2 éducateurs sportifs AAN, soit 4 groupes de niveau homogène.

Normes d'encadrement à respecter

Dans le premier degré, l'encadrement des élèves est assuré par l'enseignant de la classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles. Le taux d'encadrement **ne peut être inférieur** aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous. Ce dernier doit être déterminé en fonction du niveau de scolarisation des élèves et de leurs besoins, mais aussi de la nature de l'activité.

	Taux d'encadrement par groupe-classe		
	d'élèves d'école maternelle	d'élèves d'école élémentaire	d'élèves d'école maternelle et d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe
de 20 à 30 élèves	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe
plus de 30 élèves	4 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	4 adultes au moins dont le professeur de la classe

Pour les dispositifs et classes à faibles effectifs ou dédoublées, le regroupement de classes sur des séances communes peut être envisagé en constituant un seul groupe-classe.

FONCTIONNEMENT DU MODULE D'APPRENTISSAGE

Le module débute par une évaluation diagnostique qui se déroule en première partie de la séance n°1.

Pour mettre en place dès la première séance les groupes de niveau, l'enseignant aura établi en amont le niveau de ses élèves en fonction

- En CP : questionnaire adressé aux parents (annexe 5)
- En CE1 et CE2 : livret de l'élève et échange avec l'enseignant de la classe précédente

Les séances suivantes (2 à 7) sont organisées sous forme d'ateliers visant à travailler les fondamentaux dans les différentes zones de travail (Equilibre, Immersion, Propulsion).

Les séances 8 à 10 sont consacrées en partie aux évaluations (Aisance aquatique et savoir nager/ test pass-nautique si besoin)

Séance 1

Chaque classe procède en début de séance à l'évaluation diagnostique avec l'enseignant et l'éducateur sportif AAN, qui répartissent les élèves en fonction de leur niveau constaté. Une fois les groupes définis (étoiles, crevettes, tortues, dauphins), chaque encadrant (enseignant, éducateur AAN) se rend avec ses élèves vers la zone définie par son niveau (voir tableau de rotation des zones de travail) et poursuit la séance.

A la fin de cette séance, l'enseignant établira les fiches nominatives des différents groupes de travail.

Sauf si besoin, les groupes constitués ne changeront pas durant tout le module.

Séances 2 à 7 – Ateliers

Les groupes d'élèves pratiqueront dans 2 zones différentes avec 3 dominantes (immersion, équilibre, propulsion) ; chacune des rotations dure 20 minutes (cf. chapitre III Les aménagements des bassins : tableau de rotation des espaces de travail selon les piscines de GMVA : Grand-Champ ; Vannes-Kercado; Vanocéa ; Elven).

En début de séance, le MNS ouvre la porte de sécurité d'accès aux bassins aux classes. L'enseignant doit être le premier sur le bord du bassin pour aiguiller ses élèves vers les responsables des différents groupes de niveau.

Chaque groupe se rend avec son responsable vers la zone prévue par le planning et commence son atelier.

Au bout de 20 minutes, le groupe change de zone avec un signal sonore ou une annonce clairement identifiés.

Du matériel pédagogique peut être utilisé à la demande : chaque responsable de groupe doit avoir prévu et préparé le matériel avant le début de la séance. En fin de séance, l'enseignant peut demander un aménagement matériel particulier (cage, toboggan, ...) pour une prochaine séance.

Un signal au sifflet long ou une annonce micro indiquera **la fin de la séance**.

Un changement de groupe entre 1 éducateur sportif AAN et 1 Professeur des écoles peut être envisagé, à mi-cycle.

Séances 8, 9, 10

Les séances 8 et 9 seront principalement consacrées à l'évaluation du module mais l'évaluation des compétences peut avoir commencé lors des séances précédentes.

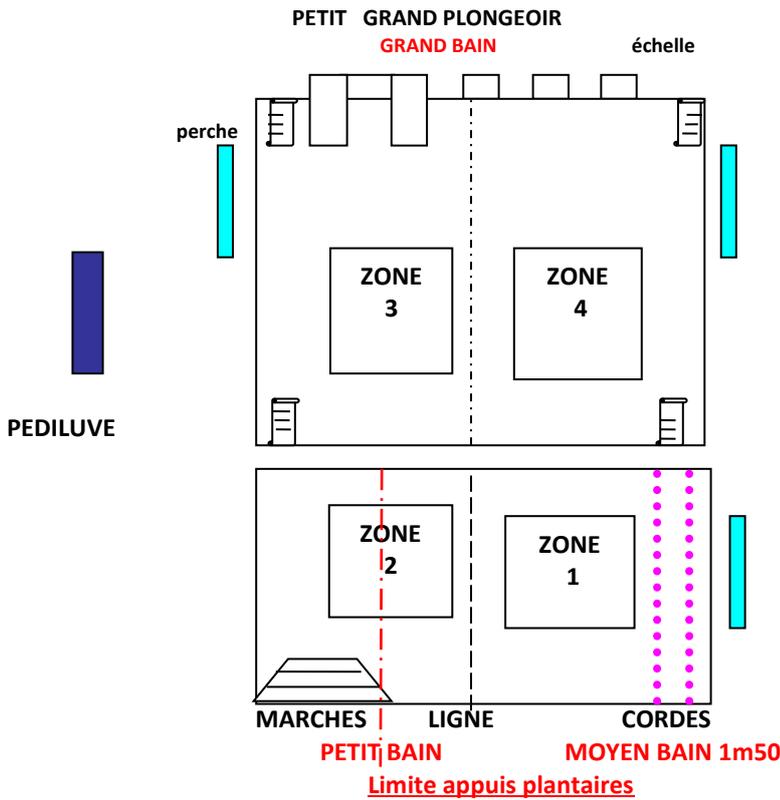
L'enseignant et l'éducateur sportif AAN peuvent tous deux valider le test pass-nautique selon les besoins, pour la pratique des activités nautiques (Annexe 3). La séance 10 sera consacrée à la consolidation des acquis.

Une grille d'évaluation prévoit les différents niveaux (Annexe 2). Elle est remise à la fin de la première séance à chaque responsable de groupe et sera utilisée tout au long des séances du module.

Un livret individuel AQUAGOLFE « Mes compétences en natation scolaire » est remis à chaque élève en CP par les éducateurs de la piscine pour l'ensemble des 3 modules CP-CE1 et CE2.

III- LES AMENAGEMENTS DES BASSINS

III – A Piscine de GRAND-CHAMP



SECURITE GRAND BAIN

Entrées dans l'eau

- un élève à la fois par zone
- vérifier que le plongeur précédent soit sorti de l'eau
- avoir une perche à disposition

Déplacement non nageur

- le long du bord avec possibilité de reprise d'appuis
- avoir une perche à disposition

SECURITE PETIT BAIN

Au petit bain (zone 2) : adapter l'espace en fonction de la limite des appuis plantaires des élèves (ligne ou repères marquant la zone où tous les élèves ont pied)

TABLEAU OCCUPATION DES ZONES (quatre groupes)

GRUPE ETOILES (débutants)

Temps/séance	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20'		Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1
20'	Z1	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4

GRUPE CREVETTES

Temps/séance	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20'		Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2
20'	Z2	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3

GRUPE TORTUES

Temps/séance	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20'		Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3
20'	Z3	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z4

GRUPE DAUPHINS (confirmés)

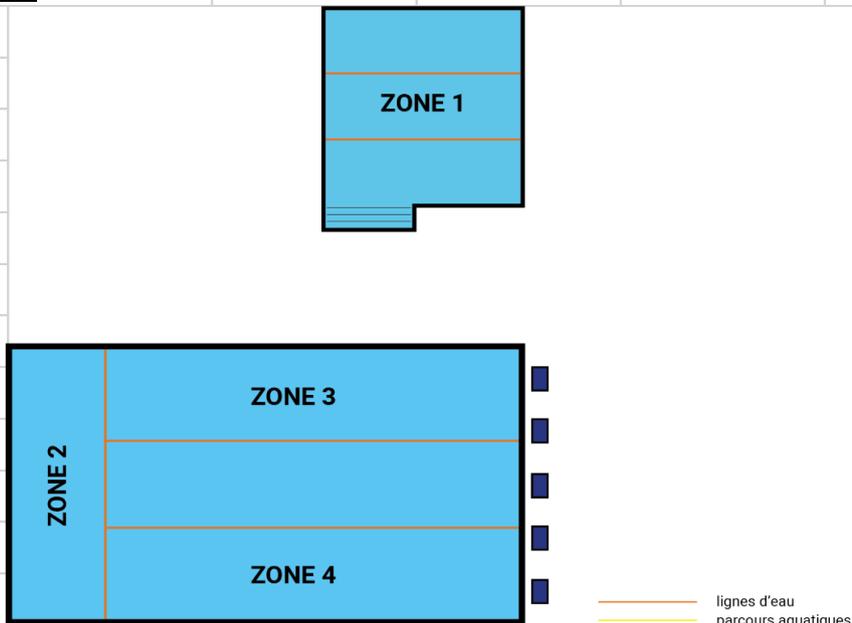
Temps/séance	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20'		Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4
20'	Z4	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1



Aquagolfe Piscines Piscine de Mercado

ORGANISATION CP-CE1-CE2

Plan des zones :



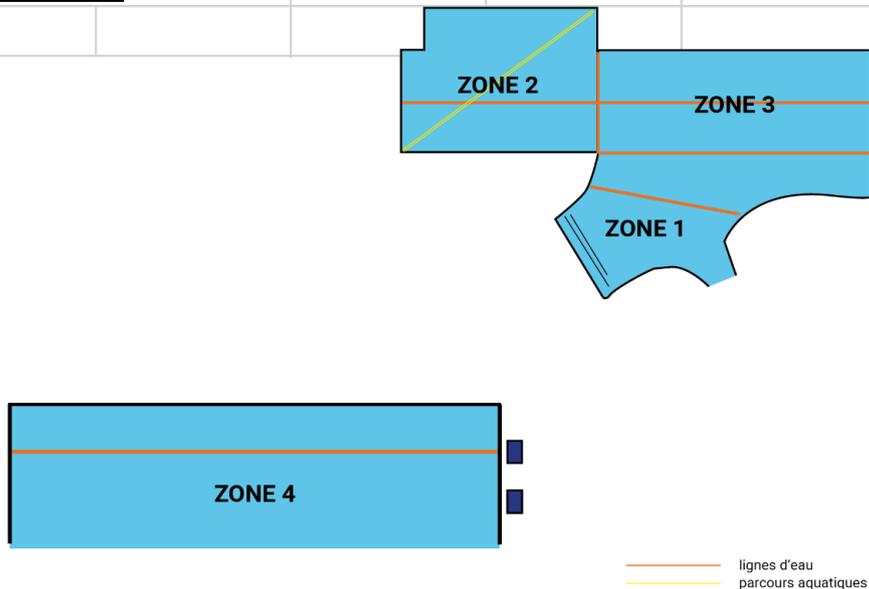
Séances		Débutant	Immersion	Flottaison	Déplacement
		Etoile	Crevette	Tortue	Dauphin
1ère séance	1er temps	Observation et diagnostic (Zones 1 et 4)			
	2ème temps	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
2ème séance	1er temps	Zone 1	Zone 4	Zone 2	Zone 3
	2ème temps	Zone 3	Zone 1	Zone 4	Zone 2
3ème séance	1er temps	Zone 1	Zone 4	Zone 2	Zone 3
	2ème temps	Zone 3	Zone 1	Zone 4	Zone 2
4ème séance	1er temps	Zone 2	Zone 3	Zone 1	Zone 4
	2ème temps	Zone 3	Zone 2	Zone 4	Zone 1
5ème séance	1er temps	Zone 3	Zone 4	Zone 1	Zone 2
	2ème temps	Zone 1	Zone 2	Zone 4	Zone 3
6ème séance	1er temps	Zone 4	Zone 1	Zone 3	Zone 2
	2ème temps	Zone 1	Zone 3	Zone 2	Zone 4
7ème séance	1er temps	Zone 2	Zone 4	Zone 3	Zone 1
	2ème temps	Zone 3	Zone 2	Zone 1	Zone 4
8ème séance	1er temps	Zone 3	Zone 1	Zone 2	Zone 4
	2ème temps	Zone 1	Zone 4	Zone 3	Zone 2
9ème séance	1er temps	Zone 3	Zone 4	Zone 2	Zone 1
	2ème temps	Zone 3	Zone 4	Zone 1	Zone 2
10ème séance	1er temps	Zone 1	Zone 2	Zone 4	Zone 3
Fin de la validation des acquis	2ème temps	Zone 2	Zone 1	Zone 3	Zone 4



Aquagolfe Piscines Piscine de Vanocéa

ORGANISATION CP-CE1-CE2

Plan des zones :



Séances		Débutant	Immersion	Flottaison	Déplacement
		Etoile	Crevette	Tortue	Dauphin
1ère séance	1er temps	Observation et diagnostic (Zones 1 et 4)			
	2ème temps	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
2ème séance	1er temps	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
	2ème temps	Zone 2	Zone 1	Zone 4	Zone 3
3ème séance	1er temps	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
	2ème temps	Zone 2	Zone 1	Zone 4	Zone 3
4ème séance	1er temps	Zone 2	Zone 3	Zone 1	Zone 4
	2ème temps	Zone 3	Zone 2	Zone 4	Zone 1
5ème séance	1er temps	Zone 3	Zone 4	Zone 1	Zone 2
	2ème temps	Zone 1	Zone 2	Zone 4	Zone 3
6ème séance	1er temps	Zone 3	Zone 4	Zone 2	Zone 1
	2ème temps	Zone 4	Zone 3	Zone 1	Zone 2
7ème séance	1er temps	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 1
	2ème temps	Zone 3	Zone 2	Zone 1	Zone 4
8ème séance	1er temps	Zone 4	Zone 1	Zone 2	Zone 3
	2ème temps	Zone 1	Zone 4	Zone 3	Zone 2
9ème séance	1er temps	Zone 4	Zone 1	Zone 3	Zone 2
	2ème temps	Zone 1	Zone 4	Zone 2	Zone 3
10ème séance	1er temps	Zone 1	Zone 2	Zone 4	Zone 3
Fin de la validation des acquis	2ème temps	Zone 2	Zone 1	Zone 3	Zone 4

III – D Piscine ELVEN

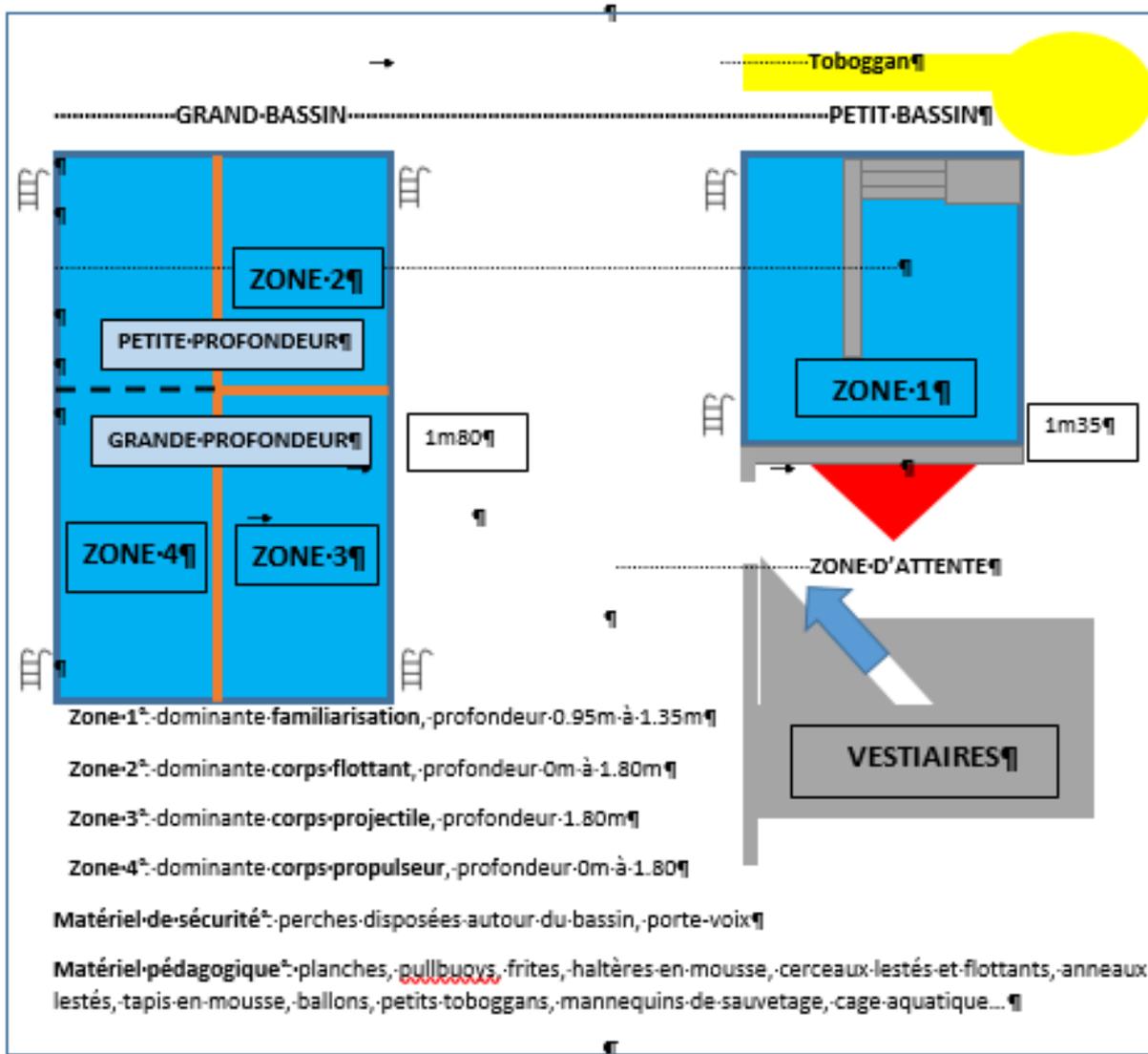


Tableau d'occupation des zones de travail par groupe – Créneau à 2 classes A et B/ 10 séances

➤ Séance 1 : première 20 minutes : évaluation puis répartition de la classe en 2 groupes)

Groupe Crevettes Classe A

Temps/séance	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20'		Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1
20'	Z1	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4

Groupe Dauphins Classe A

Temps/séance	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20'		Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3
20'	Z3	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z4

Groupe Crevettes Classe B

Temps/séance	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20'		Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z1
20'	Z2	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z4

Groupe Dauphins Classe B

Temps/séance	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20'		Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z4	Z2	Z3
20'	Z4	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z3	Z1	Z4

LA DEMARCHE DIDACTIQUE ET PEDAGOGIQUE

La démarche commune est proposée par l'équipe départementale EPS du Morbihan et développée dans le document « Natation à l'école » site Toutatice – Espace pédagogie 56 – EPS :

<https://www.toutatice.fr/portail/share/pbrkQX>

Le fichier ZIP contient un document nommé "La natation à l'école.doc". Pour rendre actifs les liens présents dans ce document, il faut enregistrer le fichier ZIP et procéder à son extraction (bouton droit de la souris). Puis ouvrir le document "La natation à l'école.doc".

Il s'agit de construire la natation à partir des problèmes posés par le changement de substrat (l'eau) et le respect des lois de l'apprentissage.

La première étape de cette construction est celle du corps flottant au cours de laquelle les élèves vont vivre l'action de l'eau sur leur corps : afin de vivre des situations riches et variées, la grande profondeur est donc un espace d'emblée accessible au débutant. L'espace d'action s'élargit avec l'immersion de la tête et la représentation de la profondeur permettant de résoudre les conflits affectifs liés à la peur de l'eau.

La sécurité en grand bain pour les élèves non nageurs est assurée, outre une surveillance active, par des déplacements avec reprise d'appuis toujours le long du bord latéral de la piscine et accessibles à tous les élèves.

La deuxième étape de cette construction est celle du corps projectile au cours de laquelle les élèves vont vivre un problème physique lié à la dynamique du corps en mouvement : le problème posé au nageur est celui de la perte de vitesse : l'indéformabilité du corps ainsi que son pilotage seront alors recherchés dans des situations avec vitesse initiale et dans tous les espaces d'action.

La troisième étape de cette construction est celle du corps propulseur au cours de laquelle les élèves vont s'organiser pour se déplacer de manière autonome et efficace, vers l'acquisition du savoir nager.

Les contenus de situations d'apprentissage correspondant à ces 3 étapes sont accessibles dans le document « la natation à l'école ». Il est possible d'accéder aux fiches d'activités en cliquant sur les fiches à condition d'avoir enregistré le fichier zip puis d'en extraire les fichiers. Un simple Ctrl-clic ouvre les fichiers d'activité.

La construction des compétences à la piscine n'exclut pas celles qui s'articulent autour de l'activité, à savoir les compétences plus générales comme les compétences sociales visant au respect et à l'autonomie, les compétences liées à l'éducation à la sécurité et à la santé et bien évidemment les compétences interdisciplinaires (le langage, la connaissance du milieu en sciences, la connaissance du corps, ...). Le projet piscine peut être également un point de départ à un projet pluridisciplinaire.

Proposition d'activités issues d'un groupe de travail d'enseignants

Ces propositions sont des exercices possibles à intégrer dans des séances en fonction des choix de l'enseignant et en fonction du niveau des élèves.

Les exercices sont classés en plusieurs domaines : équilibres, immersion, propulsion dans la logique des étapes de construction du corps flottant, projectile et propulseur.

Nous avons fait le choix de traiter la respiration comme une compétence à acquérir rapidement afin d'aller le plus rapidement possible vers une attitude de nageur sachant utiliser la respiration aquatique sans appréhension.

LES EQUILIBRES :

Je fais une boule dans l'eau petit bain pendant 5 secondes en apnée (Que se passe-t-il ?)

Je fais une boule dans l'eau petit bain pendant 5 secondes en apnée, puis je commence à souffler très fort et très longtemps (Que se passe-t-il ?).

Etoile ventrale en apnée petit bain.

Etoile ventrale en soufflant fort et longtemps dans l'eau (qu'est-ce qui s'enfonce en premier ?).

Etoile dorsale pour travailler l'horizontalité, oreilles immergées. (Petit bain).

Etoile dorsale puis passage en étoile ventrale.

LES IMMERSIONS ET ENTREES DANS L'EAU

Immersion dans la verticalité :

Mettre la tête sous l'eau et compter petit bain ou bain moyen.

Immersion par descente le long d'une échelle ou le long de la cage à écureuil.

Mettre la tête dans l'eau pour aller se voir dans un miroir petit bain et/ou bain moyen.

Attraper un objet désigné par la couleur ou la forme avec appui plantaire dans petit bain.

S'asseoir au fond après descente avec une l'aide d'une perche.

Attraper un objet désigné par la couleur ou la forme sans appui plantaire dans bain moyen.

Immersion par descente le long d'une échelle ou cage à écureuils et compter ou attraper un objet au fond.

Immersion pour la préparation à l'entrée dans l'eau : grand bain :

Descendre rapidement en verticalité le long d'une échelle ou de la cage et desserrer les mains et les jambes.

Descendre rapidement en verticalité le long d'une échelle ou de la cage et attendre que mon corps remonte en surface sans bouger.

Au mur, en verticalité je m'immerge et réalise un tour sur moi-même le plus lentement possible dans un sens puis dans l'autre.

Assis, tomber la tête la première sans bouger puis dès que je suis à la surface toujours tête immergée réaliser un demi-tour pour venir face au mur.

Debout au bord du bassin, saut en bouteille (verticalité) les yeux ouverts sans bouger j'attends que Mr Archimède me remonte à la surface, puis toujours immergé je fais demi-tour pour venir au mur.

Sauter en avant debout à partir d'un plot.

Chuter en arrière si possible à partir d'un tapis pour éviter aux élèves de se cogner.

Immersion avec entrée dans l'eau par glissade :

A partir d'un tapis ou d'un toboggan : pieds en avant sur le dos ou sur le ventre.

A partir d'un tapis ou d'un toboggan : tête en avant sur le ventre.

Immersion avec entrée dans l'eau par bascule :

Basculer en arrière d'un tapis : assis, accroupi, debout.

Plonger à genoux tête la première.

Plonger debout tête la première.

LA PROPULSION

Respiration avec déplacement :

Je me propulse avec une poussée des pieds en glissée ventrale petit bain ou bain moyen avec aide si besoin.

Je souffle dans l'eau régulièrement et j'inspire quand mon camarade me tire dans l'eau avec une perche ou une corde (je suis à l'horizontale).

Entre deux cordes, j'avance sur le ventre en soufflant dans l'eau à chaque fois que je passe sous une planche.

Avec l'aide d'une double corde, je passe d'un bord à l'autre bord en passant régulièrement de gauche à droite et en soufflant dans l'eau, je respire à chaque fois que ma tête est hors de l'eau.

Je me propulse avec une poussée des pieds en glissée ventrale tête dans l'eau pour aller chercher ou toucher un objet à 5m environ.

Je me propulse avec une poussée des pieds en glissée ventrale tête dans l'eau et j'enchaîne 4 coups de bras sans lever ma tête puis je me raccroche au bord.

Je me propulse avec une poussée des pieds en glissée ventrale tête dans l'eau et j'enchaîne 4 coups de bras sans lever ma tête puis j'inspire sur un côté et je tourne sur le dos.

Je me déplace avec la planche position horizontale, en soufflant dans l'eau.

Je me déplace avec la planche position horizontale, en soufflant dans l'eau avec battement des jambes.

Je me déplace sur 10 m sans planche en soufflant plusieurs fois dans l'eau et en inspirant tête sur le côté (tous les 3 de bras)

Je me déplace sur 15 m sans planche en soufflant plusieurs fois dans l'eau et en inspirant tête sur le côté et en variant le rythme de mon inspiration (2,3 ou 4 coups de bras).

➤ **Mêmes situations de propulsion en position dorsale**

B-2/ Progression d'exercices

Là où j'ai pied

Déplacement au mur
Idem avec immersion
Idem avec expiration
Déplacement ventral avec aide
Idem avec immersion
Déplacement dorsal avec aide
Déplacement ventral sans aide avec action des bras
Idem avec immersion
Déplacement dorsal sans aide

Là où je n'ai pas pied

Déplacement au mur avec reprise d'appuis au bord
Idem avec immersion
Idem avec expiration
Déplacement ventral avec aide le long du bord et reprise d'appuis
Déplacement ventral sans aide le long du bord avec l'action des bras et reprise d'appuis
Idem en position dorsale
5 m l
10 m l
15 m l
▼ 25 m

Déplacements

Par les marches
Par le bord
Assis du bord avec aide et immersion
Assis du bord sans aide et immersion
Saut
Saut avec aide et immersion
Saut sans aide et immersion
Par le toboggan
Idem avec immersion
Par la nuque
Bascule arrière d'un tapis
Plongeon à genoux

Entrées dans l'eau

Par l'échelle
Par le bord
Assis du bord avec aide et immersion
Debout du bord avec aide et immersion
Assis du bord sans aide et immersion
Debout du bord avec aide et immersion
Saut bouteille
Bascule arrière d'un tapis
Plongeon à genoux
Plongeon debout du bord
Plongeon du bord plus coulée ventrale
Plongeon du plot
Plongeon du plot plus coulée ventrale

Étoile ventrale avec aide
Étoile dorsale avec aide
Étoile ventrale sans aide
Étoile dorsale sans aide
Tortue sans expiration
Tortue avec expiration
Glissée ventrale
Glissée dorsale

Équilibres

Étoile ventrale au mur
Étoile ventrale avec aide
Étoile ventrale
Étoile dorsale au mur
Étoile dorsale avec aide
Étoile dorsale
Tortue sans expiration
Tortue avec expiration
Glissée ventrale
Glissée dorsale

Douche
Seau
Faire des bulles avec la bouche
Immersion visage
Immersion complète
Immersion et ouverture des yeux
Immersion yeux ouverts et bouche grande ouverte
Immersion yeux ouverts et expirer par le nez
Immersion yeux ouverts et expirer par la bouche
Recherche d'objet
S'asseoir au fond avec une perche ou cage et se laisser remonter passivement.
Passer dans un cerceau immergé

Immersion

Toucher le fond avec les pieds avec aide
Toucher le fond avec les fesses avec aide
Toucher le fond avec les pieds sans aide
Toucher le fond avec les fesses sans aide
Recherche d'objet avec aide
Recherche d'objet départ du bord
Recherche d'objet départ dans l'eau
Passer sous un obstacle et se déplacer en immersion sur une longueur d'1m 50

IV- L'EVALUATION DES ELEVES

L'évaluation formative des compétences

Afin d'évaluer les compétences travaillées pendant le module d'apprentissage, une **grille d'évaluation formative (Annexe 2)** est proposée et remise à chacun des responsables de groupe par les éducateurs de la piscine dès la première séance.

Elle s'utilise tout au long du module dès qu'une compétence est acquise par les élèves. Elle inclut **les 3 paliers de l'aisance aquatique, l'item de l'attendu de fin de cycle 2 puis les compétences à acquérir pour maîtriser le savoir nager en sécurité.** En complément, sont intégrés les items du test Pass-nautique.

Un livret d'évaluation est également remis aux enseignants des classes de CP pour chacun de leurs élèves et sera validé chaque année en fin du module des dix séances.

Dès lors que les groupes de niveau sont définitivement formés à la fin de la première séance, chaque enseignant et éducateur disposent de sa grille à chaque séance et peuvent ainsi évaluer les compétences de ses élèves dès qu'elles sont acquises.

L'évaluation de la compétence liée à l'acquisition du savoir nager **en fin de cycle 2** correspond à l'item suivant : **« Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »** Pour des raisons de sécurité, chaque élève pouvant valider cette compétence effectuera son déplacement le long du bord.

En fin de module, chaque enseignant récupère les grilles de l'ensemble des groupes pour réaliser l'évaluation finale des compétences de tous ses élèves et remplir les livrets individuels des élèves.

Ces grilles d'évaluation sont également partagées avec les éducateurs de la piscine

L'évaluation de la compétence liée à l'acquisition du savoir nager en sécurité **en cycle 3** correspond à la validation suivante :

« Attestation du savoir nager en sécurité (ASNS) »

ou aux compétences liées au savoir nager dans la grille d'évaluation formative si les élèves n'ont pas validé le parcours de l'ASNS.

Le passage du test est réalisé individuellement en présence de l'enseignant et de l'éducateur en charge de la classe et uniquement en cycle 3. Il est validé par l'enseignant et l'éducateur (signatures obligatoires) à l'aide **d'une grille d'évaluation ASNS (Annexe 4)** pour être inscrit dans le livret numérique des élèves concernés.

Le passage du test Pass-nautique pour la pratique des sports nautiques et son évaluation

Dès lors que les élèves sont en mesure de valider les compétences travaillées pour l'obtention du Pass-nautique, le passage du test est prévu lors des trois dernières séances : Chaque élève passe individuellement le test avec ou sans brassière. Dans la logique de l'acquisition du savoir nager, il est préférable de faire passer ce test sans brassière mais si l'élève n'est pas autonome dans son déplacement (20 mètres), il sera équipé d'une brassière de sécurité.

La validation du test Pass-nautique est effectuée par l'enseignant ou l'éducateur de la piscine. **Une grille d'évaluation Test Pass-nautique (Annexe 3) est renseignée et signée par le responsable du groupe.**

En fin de test, l'enseignant récupère les grilles concernant l'ensemble de ses élèves et les conserve à l'école. Ces grilles pourront être transmises aux bases nautiques et lors de la demande d'autorisation de projet en nautisme scolaire.

ANNEXE 1 : Recommandations Natation DSDEN 56

 <p>ACADÉMIE DE RENNES Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan</p>	<h1>RECOMMANDATIONS NATATION</h1> <p>Mise à jour : mai 2022</p>																		
<p>Définition</p> <p>Textes de référence</p>	<p>Activité de déplacement aquatique visant l'autonomie et la sécurité des élèves dans l'eau</p> <p>Note de service MEN du 28 février 2022- Enseignement de la natation scolaire Circulaire interministérielle n ° 2017-116 du 6 octobre 2017 – Encadrement des APS à l'école</p>																		
<p>Conditions de mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Piscine conventionnée avec la DSDEN * Intervenants rémunérés et bénévoles agréés par l'IA-Dasen * Surveillance obligatoire pendant toute la durée des activités de natation. * Au moins 4 m2 de plan d'eau par élève présent dans l'eau en piscine * L'espace attribué aux classes devra permettre un accès facile à au moins une des bordures de bassin, notamment avec des élèves aux compétences encore fragiles. 																		
<p>Enseignement de la natation</p>	<p>Taux minimal d'encadrement</p> <table border="1" data-bbox="368 689 1465 1122"> <thead> <tr> <th></th> <th>Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle</th> <th>Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire</th> <th>Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moins de 20 élèves</td> <td>2 encadrants au moins dont le professeur de la classe</td> <td>2 encadrants au moins dont le professeur de la classe</td> <td>2 encadrants au moins dont le professeur de la classe</td> </tr> <tr> <td>De 20 à 30 élèves</td> <td>3 encadrants au moins dont le professeur de la classe</td> <td>2 encadrants au moins dont le professeur de la classe</td> <td>3 encadrants au moins dont le professeur de la classe</td> </tr> <tr> <td>Plus de 30 élèves</td> <td>4 encadrants au moins dont le professeur de la classe</td> <td>3 encadrants au moins dont le professeur de la classe</td> <td>4 encadrants au moins dont le professeur de la classe</td> </tr> </tbody> </table> <p>Ce taux ne peut être inférieur aux valeurs définies dans le tableau. Ce dernier doit être déterminé en fonction du niveau de scolarisation des élèves, de leurs besoins mais aussi de la nature de l'activité. Pour les classes à faibles effectifs, composées de moins de 12 élèves, le regroupement de classes sur des séances communes est à privilégier en constituant un seul groupe-classe.</p>				Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire	Moins de 20 élèves	2 encadrants au moins dont le professeur de la classe	2 encadrants au moins dont le professeur de la classe	2 encadrants au moins dont le professeur de la classe	De 20 à 30 élèves	3 encadrants au moins dont le professeur de la classe	2 encadrants au moins dont le professeur de la classe	3 encadrants au moins dont le professeur de la classe	Plus de 30 élèves	4 encadrants au moins dont le professeur de la classe	3 encadrants au moins dont le professeur de la classe	4 encadrants au moins dont le professeur de la classe
	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire																
Moins de 20 élèves	2 encadrants au moins dont le professeur de la classe	2 encadrants au moins dont le professeur de la classe	2 encadrants au moins dont le professeur de la classe																
De 20 à 30 élèves	3 encadrants au moins dont le professeur de la classe	2 encadrants au moins dont le professeur de la classe	3 encadrants au moins dont le professeur de la classe																
Plus de 30 élèves	4 encadrants au moins dont le professeur de la classe	3 encadrants au moins dont le professeur de la classe	4 encadrants au moins dont le professeur de la classe																
<p>Accompagnement de la vie collective (transport, vestiaires, toilettes, douche)</p>	<p>Les accompagnateurs bénévoles assurant l'encadrement de la vie collective mais n'intervenant pas dans une activité d'enseignement, ne sont pas soumis à l'agrément DSDEN. Toutefois, leur participation est soumise à l'autorisation préalable du directeur d'école.</p> <p>En tout état de cause, un accompagnateur bénévole ne peut se retrouver isolé avec un élève. Il doit pouvoir accompagner deux élèves.</p>																		
<p>Recommandations</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Confier un groupe à un intervenant nécessite la transmission des modalités de la séance fixée par l'enseignant. * Aucun enfant ne doit être dans l'eau avant que la surveillance et l'encadrement ne soient mis en place. * Chaque responsable doit être en permanence capable d'avoir une vision claire de l'ensemble du groupe. * Les élèves sont comptés régulièrement du début jusqu'à la fin de la séance. * Au cours d'une même séance, chaque groupe peut utiliser les différents espaces de la piscine selon l'organisation prévue par le projet de structure ou l'enseignant. * Le responsable accompagne son groupe dans tous ses déplacements. * Chaque fois que possible, les espaces voisins utilisés sont séparés par une ligne d'eau. * Les élèves portent si possible un bonnet de bain d'une couleur déterminée par groupe. * Au signal de fin d'activité, l'intervenant rassemble tout son groupe et fait sortir immédiatement tous ses élèves. * Les groupes sont rassemblés et les adultes, après comptage, les raccompagnent à la douche puis dans les vestiaires. 																		

ANNEXE 3 : Test Pass-nautique

Ecole : Classe ;
 Date : Créneau

Le test permet de s’assurer que l’élève est apte à : – effectuer un **saut** dans l’eau ; – réaliser une **flottaison sur le dos** pendant cinq secondes ; – réaliser une **sustentation verticale** pendant cinq secondes ; – **nager sur le ventre** pendant vingt mètres ; – **franchir une ligne d’eau** ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière **SB : sans brassière** **B : avec brassière**

	Nom	Prénom	Absent	Non satisfaisant	Satisfaisant SB ou B
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

Nom et signature de l’éducateur **et/ ou** de l’enseignant, responsable du groupe :
 Fait le,
 Cachet de la piscine

ANNEXE 5 : Questionnaire constitution des groupes de niveau Niveau CP

Afin de préparer au mieux les groupes de niveau, merci de compléter cette fiche en cochant la case qui se rapproche le plus du niveau de votre enfant.

Merci de ne pas cocher « entre » deux cases. Si vous hésitez entre deux, cochez la case du dessus.

NOM :Prénom :

Il a peur d'entrer dans le grand bassin. Il ne met pas la tête sous l'eau.	
Il n'a pas peur d'aller dans le grand bassin. Il se déplace dans le grand bassin avec une frite ou une planche. Il met la tête sous l'eau.	
Mon enfant peut nager seul dans le grand bassin.	

Signature :